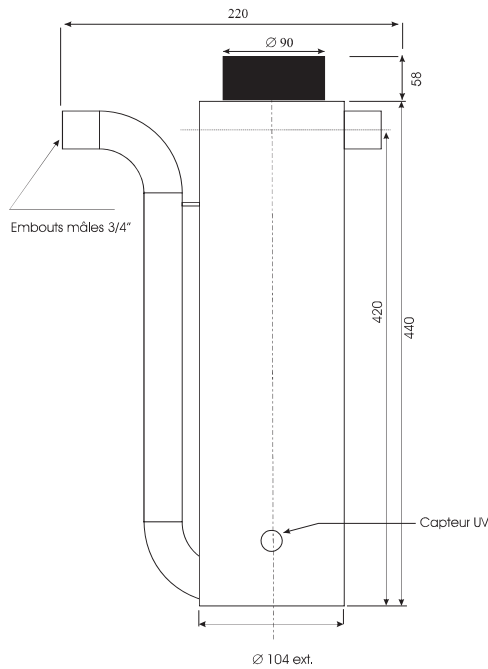


STERILISATEUR UV COMPACT GERMI AP 36



Débit moyen traité : 2 m³/h

**Testé par biodosimétrie
ACS N° 05ACCLY096**

- Puissance électrique : 36 watts
- Puissance germicide : 12 watts UVc à 254 nm
- 1 lampe 36 watts
- Entrée/sortie eau : 3/4 " mâle (20/27)
- Hauteur totale du stérilisateur: 498 mm
- Largeur maxi : 220 mm
- Pression maximale d'utilisation : 8 bars
- Matériau de la cuve : inox 316 L

I – Stérilisation par ultraviolets

La stérilisation par ultraviolets est un procédé de traitement de l'eau 100 % physique qui imite l'effet désinfectant de la lumière solaire par des lampes UV.

L'eau d'alimentation peut contenir une grande quantité de micro organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, légionnelles...).

Pour que l'eau soit potable, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

La lampe UV émet des rayons lumineux avec un maximum d'intensité à 253.7 nanomètres. A cette longueur d'onde très précise, les micro-organismes pathogènes sont totalement éliminés garantissant ainsi une eau bactériologiquement potable.

Le Germe AP36 peut être utilisée pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

II - Conception

Le stérilisateur UV GERMI AP 36 est un réacteur cylindrique fermé en inox alimentaire. Il est équipé d'une lampe à vapeur de mercure basse pression émettant dans la longueur d'onde germicide de 253.7 nanomètres et de puissance électrique de 36 watts.

Dans la chambre de traitement, la lampe UV est placée dans une gaine en quartz. Cette réalisation permet d'éviter le refroidissement de la lampe par le passage de l'eau, car son efficacité maximale est à 40°C. La couche d'air entre la gaine et la lampe suffit pour maintenir cette température : la gaine de quartz sert de séparation entre la lampe et le liquide comme isolation électrique et thermique.

L'ensemble est commandé par un coffret électrique assurant l'allumage de la lampe, son fonctionnement et le comptage des heures de fonctionnement.

En cas de dysfonctionnement de la lampe UV, le capteur de rayonnement envoie un signal d'information qui déclenche le buzzer d'alarme. L'utilisateur est immédiatement averti que l'eau n'est plus désinfectée.

III – Caractéristiques

Débit maximum (perméabilité 98 %, lame d'eau de 1 cm, dose UV 25 mJ/cm ²)	4.1 m ³ /h
Alimentation (V) – fréquence (Hz)	230/50
Puissance électrique (W)	36
Puissance germicide UVC à 254 nm(W)	12
Pression maximale d'utilisation (bar)	8
Raccordement entrée – sortie d'eau	3/4" gaz
Caractéristiques de la lampe :	TUVPLL36W
1 lampe 36 W	Emetteur UV à vapeur de mercure basse pression
Durée de vie utile des lampes	9000 heures
Perte en flux lumineux à 254 nm	15 % à 8000 h
Matériau de la cuve	Inox 316 L
Hauteur totale (mm)	498
Largeur (mm)	220
Epaisseur (mm)	255
Diamètre extérieur de la cuve (mm)	104
Armoire aluminium peint (mm)	125X222X81
Capteur photo résistance en série avec buzzer d'alarme	

IV - Dose UV en mJ/cm² au point le plus défavorable de la cuve

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm² minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation.

perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	débit (m³/ h) à 25 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 30 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 40 mJ/cm²
98	4.1	3.2	2.5
95	3.4	2.8	2.1
90	2.9	2.4	1.7

La dose UV de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes

Pour un débit de 2.1 m³/h et une perméabilité de l'eau de 95 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 40 mJ/cm² en fin de vie des lampes.

V - Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV et la consommation électrique. Le procédé nécessite peu d'entretien et de surveillance : suivi de la durée de vie de la lampe et de l'encrassement de la gaine en quartz.

- Changement de la lampe : 1 fois par an.
- Nettoyage de la gaine : à vérifier lors du changement de la lampe
- Nettoyage du capteur de luminosité : 1 fois par an
- Changement de la gaine : tous les 5 ans

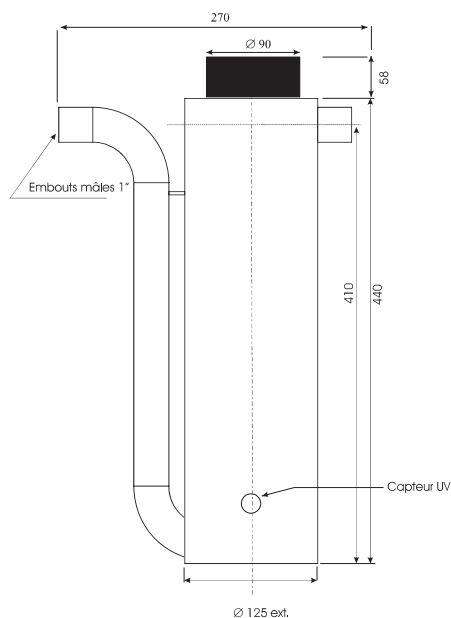
VI - Installation

Le stérilisateur s'installe **verticalement**.

Les pattes de fixation permettent de l'accrocher au mur. Un gabarie de perçage est fourni avec l'appareil.

Afin d'effectuer au mieux la maintenance, il est nécessaire de laisser au minimum 400 mm au-dessus du stérilisateur afin de pouvoir sortir la lampe UV et la gaine en quartz.

STERILISATEUR UV COMPACT GERMI AP 60



Débit moyen traité : 5 m³/h

Testé par biodosimétrie

ACS n° 05ACCLY096

- **Puissance électrique : 60 watts**
- **Puissance germicide : 18 watts UVc à 254 nm**
- **1 lampe 60 watts**
- **Entrée/sortie eau : 1 ''**
- **Longueur totale du stérilisateur: 498mm**
- **Pression maximale d'utilisation : 8 bars**
- **Matériau de la cuve : inox 316 L**

I – Stérilisation par ultraviolets

La stérilisation par ultraviolets est un procédé de traitement de l'eau 100 % physique qui imite l'effet désinfectant de la lumière solaire par des lampes UV.

L'eau d'alimentation peut contenir une grande quantité de micro organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, légionnelles...).

Pour que l'eau soit potable, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

La lampe UV émet des rayons lumineux avec un maximum d'intensité à 253.7 nanomètres. A cette longueur d'onde très précise, les micro-organismes pathogènes sont totalement éliminés garantissant ainsi une eau bactériologiquement potable.

Le Germi AP60 peut être utilisée pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

II - Conception

Le stérilisateur UV GERMI AP 60 est un réacteur cylindrique fermé en inox alimentaire. Il est équipé d'une lampe à vapeur de mercure basse pression émettant dans la longueur d'onde germicide de 253.7 nanomètres et de puissance électrique de 60 watts.

Dans la chambre de traitement, la lampe UV est placée dans une gaine en quartz. Cette réalisation permet d'éviter le refroidissement de la lampe par le passage de l'eau, car son efficacité maximale est à 40°C. La couche d'air entre la gaine et la lampe suffit pour maintenir cette température : la gaine de quartz sert de séparation entre la lampe et le liquide comme isolation électrique et thermique.

L'ensemble est commandé par un coffret électrique assurant l'allumage de la lampe, son fonctionnement et le comptage des heures de fonctionnement.

En cas de dysfonctionnement de la lampe UV, le capteur de rayonnement envoie un signal d'information qui déclenche le buzzer d'alarme. L'utilisateur est immédiatement averti que l'eau n'est plus désinfectée.

III – Caractéristiques

Débit maximum (perméabilité 95 %, lame d'eau de 1 cm, dose UV 30 mJ/cm ²)	5.4 m ³ /h
Alimentation (V) – fréquence (Hz)	230/50
Puissance électrique (W)	60
Puissance germicide UVc à 254 nm(W)	18
Pression maximale d'utilisation (bar)	8
Raccordement entrée – sortie d'eau	1'' gaz
Caractéristiques de la lampe :	TUVPLL60W
1 lampe 60 W	Emetteur UV à vapeur de mercure basse pression
Durée de vie utile des lampes	9000 heures
Perte en flux lumineux à 254 nm	15 % à 8000 h
Matériau de la cuve	Inox 316 L
Hauteur totale (mm)	498
Largeur (mm)	270
Epaisseur (mm)	255
Diamètre extérieur de la cuve (mm)	125
Armoire aluminium peint (mm)	125X222X81
Capteur photo résistance en série avec buzzer d'alarme	

IV - Dose UV en mJ/cm² déterminée par biodosimétrie

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm² minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation.

perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	débit (m ³ / h) à 25 mJ/cm ²	débit (m ³ / h) à 30 mJ/cm ²	débit (m ³ / h) à 40 mJ/cm ²
98	7.1	5.9	4.3
95	6.6	5.3	4.0
90	5.8	4.8	3.6

La dose Uv de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes

Pour un débit de 5.4 m³ /h et une perméabilité de l'eau de 95 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 30 mJ/cm² en fin de vie des lampes.

V - Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV et la consommation électrique.

Le procédé nécessite peu d'entretien et de surveillance : suivi de la durée de vie de la lampe et de l'encrassement de la gaine en quartz.

- Changement de la lampe : 1 fois par an.
- Nettoyage de la gaine : à vérifier lors du changement de la lampe
- Nettoyage du capteur de luminosité : 1 fois par an
- Changement de la gaine : tous les 5 ans

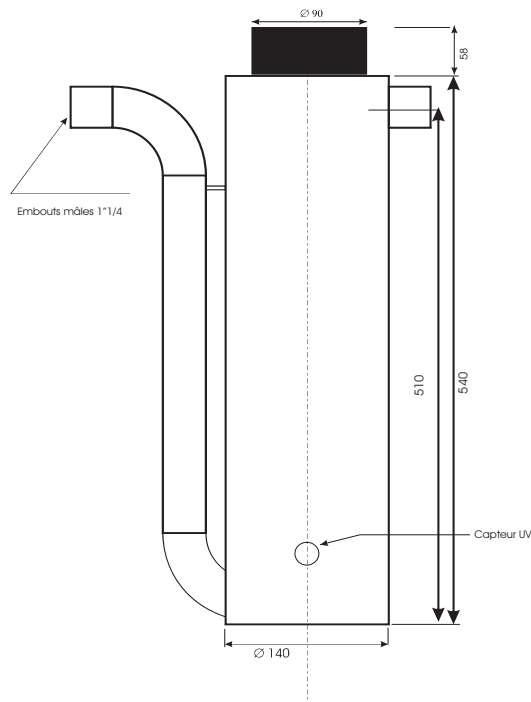
VI – Installation

Le stérilisateur s'installe **verticalement**.

Les pattes de fixation permettent de l'accrocher au mur. Un gabarie de perçage est fourni avec l'appareil.

Afin d'effectuer au mieux la maintenance, il est nécessaire de laisser au minimum 400 mm au-dessus du stérilisateur afin de pouvoir sortir la lampe UV et la gaine en quartz.

STERILISATEUR UV COMPACT GERMI AP 95



Débit moyen traité : 8.7 m³/h

**Testé par biosimétrie
ACS N° 05ACCLY096**

- **Puissance électrique : 95 watts**
- **Puissance germicide : 27 watts UVc à 254 nm**
- **1 lampe 95 watts**
- **Entrée/sortie eau : 1"1/4**
- **Longueur totale du stérilisateur: 598 mm**
- **Pression maximale d'utilisation : 8 bars**
- **Matériau de la cuve : inox 316 L**

I – Stérilisation par ultraviolets

La stérilisation par ultraviolets est un procédé de traitement de l'eau 100 % physique qui imite l'effet désinfectant de la lumière solaire par des lampes UV.

L'eau d'alimentation peut contenir une grande quantité de micro organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, légionnelles...).

Pour que l'eau soit potable, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

La lampe UV émet des rayons lumineux avec un maximum d'intensité à 253.7 nanomètres. A cette longueur d'onde très précise, les micro-organismes pathogènes sont totalement éliminés garantissant ainsi une eau bactériologiquement potable.

Le Germi AP95 peut être utilisée pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

II - Conception

Le stérilisateur UV GERMI AP 95 est un réacteur cylindrique fermé en inox alimentaire. Il est équipé d'une lampe à vapeur de mercure basse pression émettant dans la longueur d'onde germicide de 253.7 nanomètres et de puissance électrique de 95W.

Dans la chambre de traitement, la lampe UV est placée dans une gaine en quartz. Cette réalisation permet d'éviter le refroidissement de la lampe par le passage de l'eau, car son efficacité maximale est à 40°C. La couche d'air entre la gaine et la lampe suffit pour maintenir cette température : la gaine de quartz sert de séparation entre la lampe et le liquide comme isolation électrique et thermique.

L'ensemble est commandé par un coffret électrique assurant l'allumage de la lampe, son fonctionnement et le comptage des heures de fonctionnement.

En cas de dysfonctionnement de la lampe UV, le capteur de rayonnement envoie un signal d'information qui déclenche le buzzer d'alarme. L'utilisateur est immédiatement averti que l'eau n'est plus désinfectée.

III – Caractéristiques

Débit maximum (perméabilité 98 %, lame d'eau de 1 cm, dose UV 40 mJ/cm ²)	8.7 m ³ /h
Alimentation (V) – fréquence (Hz)	230/50
Puissance électrique (W)	95
Puissance germicide UVC à 254 nm(W)	27
Pression maximale d'utilisation (bar)	8
Raccordement entrée – sortie d'eau	1''1/4 gaz
Caractéristiques de la lampe :	TUVPLL95W
1 lampe 95 W	Emetteur UV à vapeur de mercure basse pression
Durée de vie utile des lampes	9000 heures
Perte en flux lumineux à 254 nm	15 % à 8000 h
Matériau de la cuve	Inox 316 L
Hauteur totale (mm)	498
Largeur (mm)	300
Epaisseur (mm)	300
Diamètre extérieur de la cuve (mm)	140
Armoire aluminium peint (mm)	162x260x90
Capteur photo résistance en série avec buzzer d'alarme	

IV - Dose UV en mJ/cm² déterminée par biodosimétrie

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm² minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation.

perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	débit (m³/ h) à 25 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 30 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 40 mJ/cm²
98	11,8	9,7	8,7
95	10,5	8,5	7,8
90	6,8	6,2	5,9

La dose Uv de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes

Pour un débit de 8 m³/h et une perméabilité de l'eau de 95 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 40 mJ/cm² en fin de vie des lampes.

V - Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV et la consommation électrique.

Le procédé nécessite peu d'entretien et de surveillance : suivi de la durée de vie de la lampe et de l'encrassement de la gaine en quartz.

- Changement de la lampe : 1 fois par an.
- Nettoyage de la gaine : à vérifier lors du changement de la lampe
- Nettoyage du capteur de luminosité : 1 fois par an
- Changement de la gaine : tous les 5 ans

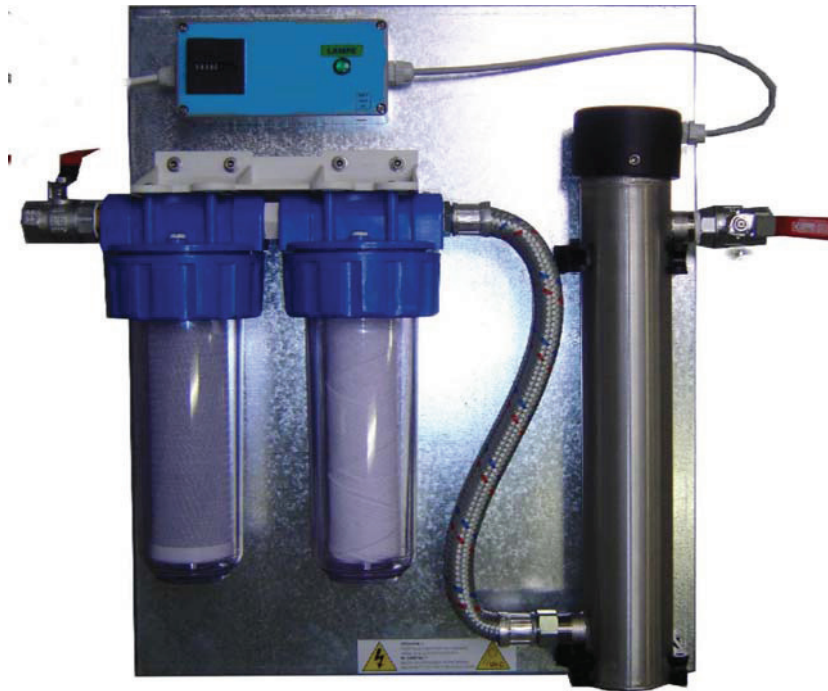
VI – Installation

Le stérilisateur s'installe **verticalement**.

Les pattes de fixation permettent de l'accrocher au mur. Un gabarie de perçage est fourni avec l'appareil.

Afin d'effectuer au mieux la maintenance, il est nécessaire de laisser au minimum 500 mm au-dessus du stérilisateur afin de pouvoir sortir la lampe UV et la gaine en quartz.

STATION DE POTABILISATION UV - 2 m³/h



Débit moyen traité : 2 m³/h

**Testé par biosimétrie
ACS N° 05ACCLY096**

- **Puissance électrique : 36 watts,**
- **12 watts UVc de puissance germicide**
- **Entrée/sortie eau : 3/4"**
- **2 Vannes d'isolement**
- **Double filtration : 25 µm et charbon active**
- **Encombrement totale : 50 x 60 mm sur plaque alu**
- **Pression maximale d'utilisation : 6 bars**
- **Matériau de la cuve : inox 304 L**

I – Stérilisation par ultraviolets

La stérilisation par ultraviolets est un procédé de traitement de l'eau 100 % physique qui imite l'effet désinfectant de la lumière solaire par des lampes UV.

L'eau d'alimentation peut contenir une grande quantité de micro organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, légionnelles...).

Pour que l'eau soit potable, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

La lampe UV émet des rayons lumineux avec un maximum d'intensité à 253.7 nanomètres. A cette longueur d'onde très précise, les micro-organismes pathogènes sont totalement éliminés garantissant ainsi une eau bactériologiquement potable.

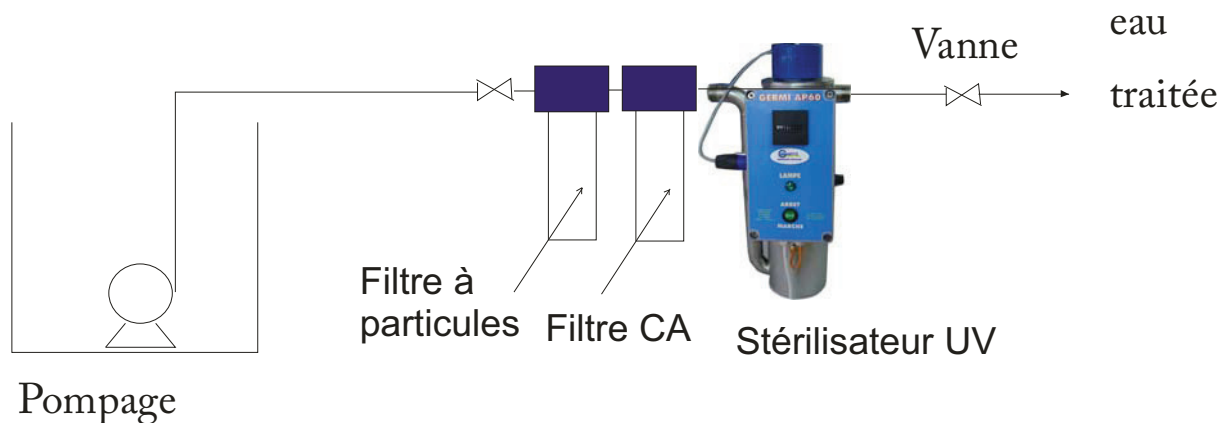
La station de potabilisation peut être utilisée pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

II - Conception

La station de potabilisation intègre une double filtration (charbon actif + filtration 25 µm) pour éliminer les goûts, les odeurs et les particules et un traitement par ultraviolets pour éliminer les bactéries et les virus. Le stérilisateur UV est équipé d'une lampe à vapeur de mercure basse pression émettant dans la longueur d'onde germicide de 253.7 nanomètres et de puissance électrique de 36 W.

L'ensemble (filtres + UV) est fixé sur un support mural avec des vannes d'isolement pour effectuer au mieux la maintenance.

Schéma d'installation :



III – Caractéristiques

Débit maximum (perméabilité 98 %, lame d'eau de 1 cm, dose UV 25 mJ/cm ²)	2.2 m ³ /h
Alimentation (V) – fréquence (Hz)	230/50
Puissance électrique (W)	36
Puissance germicide UVC à 254 nm(W)	12
Pression maximale d'utilisation (bar)	8
Raccordement entrée – sortie d'eau	3/4'' gaz
Caractéristiques de la lampe :	TUVPLL36W
1 lampe 36 W	Emetteur UV à vapeur de mercure basse pression
Durée de vie utile des lampes	9000 heures
Perte en flux lumineux à 254 nm	15 % à 8000 h
Matériau de la cuve	Inox 304 L
Hauteur totale (mm)	600
Largeur (mm)	550
Epaisseur (mm)	170
Armoire aluminium peint (mm)	81X252X57

IV - Dose UV en mJ/cm² déterminée par biodosimétrie

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm² minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation.

perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	débit (m³/ h) à 25 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 30 mJ/cm²	débit (m³/ h) à 40 mJ/cm²
98	2.2	1.9	1.4
95	2.0	1.7	1.3
90	1.9	1.6	1.1

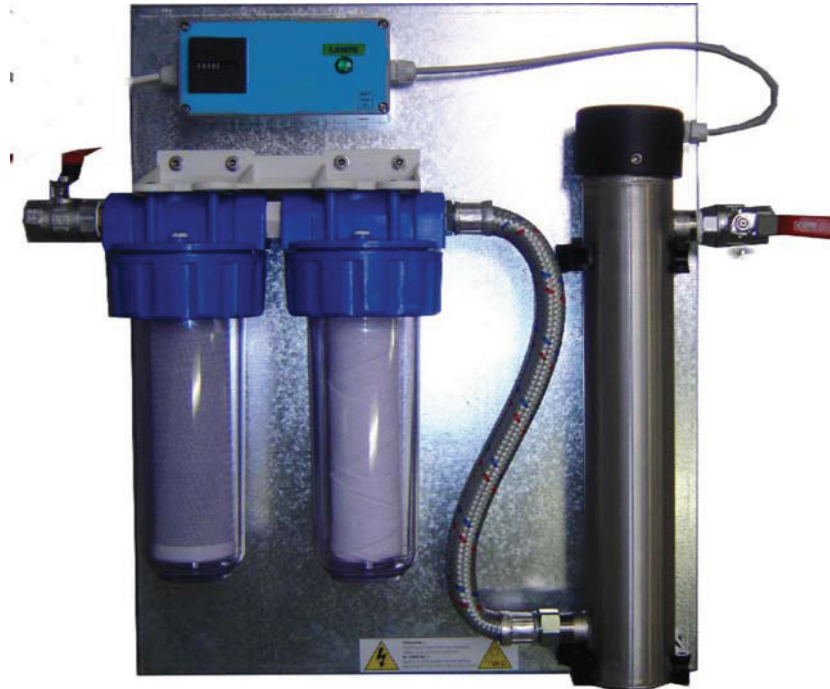
La dose Uv de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes

V - Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV tous les ans et des deux filtres tous les 6 mois.

- Changement de la lampe : 1 fois par an.
- Nettoyage de la gaine : à vérifier lors du changement de la lampe
- Changement du filtre à charbon actif tous les 6 mois.
- Changement du filtre à particules tous les ans
- Changement de la gaine : tous les 5 ans

STATION DE POTABILISATION UV - 3 m³/h



Débit moyen traité : 3 m³/h

**Testé par biodosimétrie
ACS N° 05ACCLY096**

- **Puissance électrique : 60 watts,**
- **18 watts UVc de puissance germicide**
- **Entrée/sortie eau : 3/4"**
- **2 Vannes d'isolement**
- **Double filtration : 25 µm et charbon active**
- **Encombrement totale : 50 x 60 mm sur plaque alu**
- **Pression maximale d'utilisation : 6 bars**
- **Matériau de la cuve : inox 304 L**

I – Stérilisation par ultraviolets

La stérilisation par ultraviolets est un procédé de traitement de l'eau 100 % physique qui imite l'effet désinfectant de la lumière solaire par des lampes UV.

L'eau d'alimentation peut contenir une grande quantité de micro organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, légionnelles...).

Pour que l'eau soit potable, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

La lampe UV émet des rayons lumineux avec un maximum d'intensité à 253.7 nanomètres. A cette longueur d'onde très précise, les micro-organismes pathogènes sont totalement éliminés garantissant ainsi une eau bactériologiquement potable.

La station de potabilisation peut être utilisée pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

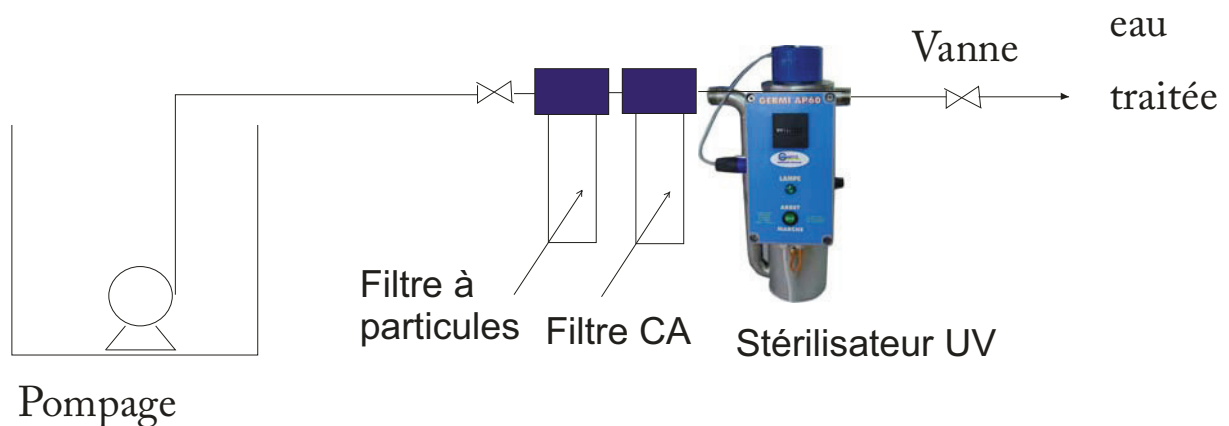
II - Conception

La station de potabilisation intègre une double filtration (charbon actif + filtration 25 µm) pour éliminer les goûts, les odeurs et les particules et un traitement par ultraviolets pour éliminer les bactéries et les virus. Le stérilisateur UV est équipé d'une lampe à vapeur de mercure basse pression émettant dans la longueur d'onde germicide de 253.7 nanomètres et de puissance électrique de 60 W.

L'ensemble (filtres + UV) est fixé sur un support mural avec des vannes d'isolement pour effectuer au mieux la maintenance.

Le stérilisateur UV est alimenté par un coffret électrique assurant l'allumage de la lampe, son fonctionnement et le comptage des heures de fonctionnement.

Schéma d'installation :



III – Caractéristiques

Débit maximum (perméabilité 98 %, lame d'eau de 1 cm, dose UV 25 mJ/cm ²)	3.2 m ³ /h
Alimentation (V) – fréquence (Hz)	230/50
Puissance électrique (W)	60
Puissance germicide UVc à 254 nm(W)	18
Pression maximale d'utilisation (bar)	8
Raccordement entrée – sortie d'eau	3/4'' gaz
Caractéristiques de la lampe :	TUVPLL60W
1 lampe 60 W	Emetteur UV à vapeur de mercure basse pression
Durée de vie utile des lampes	9000 heures
Perte en flux lumineux à 254 nm	15 % à 8000 h
Matériau de la cuve	Inox 304 L
Hauteur totale (mm)	600
Largeur (mm)	550
Epaisseur (mm)	170
Armoire aluminium peint (mm)	81X252X57

IV - Dose UV en mJ/cm² déterminée par biodosimétrie

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm² minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation.

perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	débit (m ³ / h) à 25 mJ/cm ²	débit (m ³ / h) à 30 mJ/cm ²	débit (m ³ / h) à 40 mJ/cm ²
98	3.2	2.7	2.0
95	3.0	2.6	1.9
90	2.7	2.3	1.7

La dose Uv de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes

Pour un débit de 3 m³/h et une perméabilité de l'eau de 95 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 25 mJ/cm² en fin de vie des lampes.

V - Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV tous les ans et des deux filtres tous les 6 mois.

- Changement de la lampe : 1 fois par an.
- Nettoyage de la gaine : à vérifier lors du changement de la lampe
- Changement du filtre à charbon actif tous les 6 mois.
- Changement du filtre à particules tous les ans
- Changement de la gaine : tous les 5 ans